



LE MERCREDI 29 JUIN 2016

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ajournée du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 29 juin 2016, à 20 h 20, à laquelle sont présents :

Éric Antoine  
Martine Caron  
Cécile Gauthier  
Raymond Ménard  
Sylvain Tremblay

Marc-Olivier Bisson  
Richard Durocher  
Sylvain Léger  
Dany Ouellet

**Les représentants du comité de parents**

Anne-Marie Arcand  
Julie Riopel

Daniel Cooke

**Absences**

Charles Côté  
Anik Morin

Stéphane Mongeon

Formant quorum sous la présidence de monsieur Éric Antoine.

**Sont également présents :**

Raynald Goudreau, directeur général  
Jasmin Bellavance, secrétaire général  
Nathalie A. Charette, directrice du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire

Le président déclare la séance ouverte.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR MODIFIÉ**

**RÉSOLUTION 131 (2015-2016)**

Attendu les modifications proposées à l'ordre du jour;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Parole au public**

**Madame Jacynthe Gagnon, membre du comité des petits violons de l'école St-Laurent**

- . Mentionne que le comité cherche, par divers moyens, à maintenir le programme des petits violons à l'intention des élèves de maternelle de l'école St-Laurent
- . Demande une aide financière de la CSCV d'un montant de 3 000 \$ pour le programme des petits violons
- . Souhaite le maintien de l'offre des cours de violon pendant les heures de classe, et non lors de la période de surveillance de 90 minutes par semaine

**ASSERMENTATION DU COMMISSAIRE SYLVAIN TREMBLAY DE LA  
CIRCONSCRIPTION DE MASSON-ANGERS OUEST (10)**

Le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, procède à l'assermentation du commissaire de la circonscription de Masson-Angers Ouest (10).



1877

Je, **Sylvain Tremblay**, ayant été dûment élu commissaire de la circonscription de Masson-Angers Ouest (10), affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

(Signature)

Assermenté devant moi, ce 29<sup>e</sup> jour du mois de juin 2016.

Raynald Goudreau, directeur général

**BUDGET 2016-2017 – ADOPTION**

**RÉSOLUTION 132 (2015-2016)**

Attendu que conformément aux dispositions prévues à l'article 277 de la *Loi sur l'Instruction publique* (L.R.Q., C.I-13.3), la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MEES) son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2016-2017;

Attendu que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée afin d'établir la subvention de péréquation est établie au montant de 5 181 226 143 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires 2016-2017;

Attendu que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire nominal est fixé à 0,29165 \$;

Attendu que ce taux respecte les limites prévues par la Loi;

Attendu les discussions et la recommandation du comité élargi relatif aux affaires financières et matérielles lors de la réunion du 27 juin 2016;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 29 juin 2016;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay;

QUE le budget de fonctionnement, d'investissement et de services de la dette prévoyant des revenus de 75 716 800 \$ et des dépenses 75 716 800 \$ soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur;

QUE le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,29165 \$ sous réserve de l'adoption du Règlement sur le produit maximal de la taxe scolaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**HUIS CLOS**

**RÉSOLUTION 133 (2015-2016)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Dany Ouellet;

QUE le Conseil des commissaires siège à huis clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Il est 20 h 52.

Madame Nathalie A. Charette quitte son siège, il est 20 h 52.

Le directeur de l'école St-Laurent, M. Jean Roy, et Mme Jacynthe Gagnon répondent aux questions des commissaires.



Mme Gagnon et M. Roy quittent leur siège, il est 21 h 07.

**RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

**RÉSOLUTION 134 (2015-2016)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson;

QUE le Conseil des commissaires revienne en séance publique.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Il est 21 h 15.

Madame Nathalie A. Charette reprend son siège, il est 21 h 15.

**IMPLANTATION D'UNE CLASSE DE MATERNELLE 4 ANS SUR LE TERRITOIRE DE LA  
COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES – LOCALISATION**

**RÉSOLUTION 135 (2015-2016)**

Attendu les orientations et encadrements du MEES visant à ouvrir, à la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées (CSCV), une nouvelle classe de maternelle 4 ans en 2016-2017 dans les milieux défavorisés de déciles 9 et 10;

Attendu que la CSCV a déjà ouvert une maternelle 4 ans à l'école Maria-Goretti et à l'école de la Montagne;

Attendu que les seules écoles de la CSCV répondant encore au critère de défavorisation sont : Adrien-Guillaume, Saint-Cœur-de-Marie et Providence;

Attendu que la clientèle estimée d'enfants de 0 à 4 ans pour les quatre prochaines années à St-André-Avellin est de 139 par comparaison à 31 à Ripon et à 65 à Chénéville;

Attendu la prévision de clientèle à St-André-Avellin pour les quatre prochaines années qui, malgré une légère fluctuation pour une année, est une clientèle qui se maintient au fil du temps;

Attendu que la clientèle minimale pour l'ouverture d'une maternelle 4 ans est de 6 enfants;

Attendu la complémentarité des deux services que sont la maternelle 4 ans dans une école et le service 4 ans en CPE, le premier offrant un service de transport scolaire accommodant des parents qui ne pourraient aller porter leurs enfants dans un CPE;

Attendu que des enfants présentant des besoins de stimulation significatifs pourraient demeurer à la maison et ne profiter d'aucun service, si la maternelle 4 ans n'était pas ouverte;

Attendu l'avis du comité consultatif régional du Ministère de la Famille qui émettait des réserves et ne recommandait pas l'ouverture d'une maternelle 4 ans à St-André-Avellin, à Ripon ou à Chénéville;

Attendu les besoins des enfants de 4 ans de milieu défavorisé qui ont, selon toutes les recherches et plus particulièrement selon l'Enquête québécoise sur le développement des enfants de maternelle (EQDEM), besoin d'être stimulés dans leur langage et leur développement général pour augmenter leurs chances de réussir à l'école;

Attendu la recommandation de la direction du Service des ressources éducatives et de la direction du Service de l'organisation scolaire de la CSCV;

Attendu la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique lors de la réunion du 27 juin 2016;

Attendu l'approbation du directeur général;



Il est proposé par monsieur le commissaire Daniel Cooke ;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées procède à l'ouverture d'une maternelle 4 ans à St-André-Avellin;

QUE la CSCV poursuive, dans la communauté, la publicité auprès des parents d'enfants de 4 ans, à inscrire leurs enfants dans la maternelle 4 ans.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**ACQUISITION ET CONFIGURATION D'ÉQUIPEMENTS ACTIFS (WAN) CONCERNANT LE PROJET D'INTERCONNEXION DES RÉSEAUX DE FIBRES OPTIQUES DES COMMISSIONS SCOLAIRES DE L'OUTAOUAIS – ADJUDICATION**

**RÉSOLUTION 136 (2015-2016)**

Attendu l'appel d'offres public INFO-21 visant l'acquisition et la configuration d'équipements actifs (WAN) de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu l'offre reçue et ouverte :

Combat Networks inc. .... 176 652,35 \$  
3883, boul. St-Jean, suite 210  
Dollard-des-Ormeaux, QC, H9G 3B9

Attendu qu'au terme du processus d'appel d'offres, la firme Combat Networks Inc. est le plus bas soumissionnaire conforme;

Attendu les discussions des membres du comité relatif aux technologies de l'information et des communications lors de leur rencontre du 16 juin 2016;

Attendu la recommandation du directeur du Service de l'organisation scolaire et des technologies de l'information ainsi que de l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard;

QUE le contrat pour l'acquisition et la configuration d'équipements actifs (WAN) soit adjugé à la firme Combat Networks Inc. pour la somme de cent soixante-seize mille six cent cinquante-deux (176 652,35 \$) taxes exclues.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CONTRAT D'ACQUISITION DE POSTES INFORMATIQUES, DE MONITEURS NEUFS ET DE TABLEAUX NUMÉRIQUES – MANDAT AU CENTRE COLLÉGIAL DES SERVICES REGROUPÉS (CCSR)**

**RÉSOLUTION 137 (2015-2016)**

Attendu l'appel d'offre lancée par le Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour l'acquisition de postes informatiques et de moniteurs neufs en juin 2016;

Attendu que le CCSR a pour mission de favoriser la mise en commun de services, notamment des regroupements d'achats, dans le but de permettre aux maisons d'enseignement de réaliser des économies de volume et des économies de temps en plus de faciliter les processus d'acquisition;

Attendu que le CCSR est un important regroupement d'achats du réseau de l'éducation négociant des dossiers de nature technologique;

Attendu que la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.Q. C65.1) oblige dorénavant les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement avant la réalisation de l'appel d'offres;

Attendu l'obligation pour les commissions scolaires de privilégier les regroupements d'achats pour les équipements informatiques;

Attendu que l'article 18 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics* permet au CCSR, à l'intérieur d'un contrat à commande, d'attribuer



1880

à tous les soumissionnaires dont les prix soumis sont à l'intérieur d'une fourchette de 10 % du prix le plus bas à condition que cette règle d'adjudication soit approuvée au préalable par le dirigeant d'organisme de chacun des établissements faisant partie prenante de la négociation;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées mandate le CCSR afin de se joindre à ces appels d'offres visant l'acquisition de postes informatiques et moniteurs neufs, ainsi que celui visant l'acquisition de tableaux interactifs.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC LE CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE  
PAPINEAU CONCERNANT LE PROJET PERSÉVÉRANCE 12-15**

### **RÉSOLUTION 138 (2015-2016)**

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées et le Carrefour jeunesse-emploi Papineau (CJEP) sont des partenaires de longue date en matière de persévérance scolaire et de préparation des jeunes dans leur transition de l'école à la vie active;

Attendu que le CJEP offre depuis quelques années un service d'accueil et d'accompagnement pour les jeunes de 15 à 24 ans qui ont décroché de l'école ou qui sont à risque de le faire;

Attendu que les récentes recherches avec messieurs Pierre Collerette et Daniel Pelletier de l'UQO ont démontré le besoin d'intervenir entre 12 et 15 ans auprès des élèves à risque de décrochage scolaire;

Attendu l'appui des directions d'écoles secondaires et du Service des ressources éducatives de la CSCV quant à la pertinence d'une intervention auprès de ces jeunes sur les objectifs constituant la définition de rôle de ce nous appellerons le travail de l'agent de liaison;

Attendu que le CJEP a développé une expertise dans cet accompagnement auprès des jeunes, de leurs parents et de la communauté, et que l'équipe d'intervenants en place au CJEP constitue un excellent réseau de soutien et de partage pour un nouvel agent de liaison;

Attendu que la stabilité du personnel occupant cette fonction d'agent de liaison demeure une condition essentielle pour supporter la formation de ce dernier et le développement du réseau de contacts nécessaires dans la communauté;

Attendu que la CSCV souhaite partager la responsabilité d'intervenir auprès de ces jeunes décrocheurs ou à risque de décrochage avec d'autres partenaires de la communauté;

Attendu la recommandation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Léger;

QUE le président, monsieur Éric Antoine, et le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, soient et sont par le présente autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées le protocole d'entente intervenu avec le Carrefour jeunesse emploi de Papineau concernant le projet *Persévérance 12-15*.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**TRAVAUX D'ENLÈVEMENT D'AMIANTE À L'ÉCOLE SAINTE-FAMILLE / AUX TROIS-CHEMINS, À  
THURSO – ADJUDICATION**

### **RÉSOLUTION 139 (2015-2016)**

Attendu l'appel d'offres public AMT1617EA01 pour des travaux d'extraction de l'amiante de l'isolation du vide sanitaire à l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins, à Thurso;



Attendu les offres reçues et ouvertes :

6739741 Canada inc.Gestion DMJ..... 36 400,00 \$  
183, chemin Freeman, unité 7, Gatineau (Québec) J8Z 2A7

176026 Canada inc. Amor Construction ..... 52 320,00 \$  
14, chemin Richard, La Pêche (Québec) J0X 2W0

Parisien Construction ..... 78 285,00 \$  
1977, St-Louis Gatineau (Québec) J8T 4H6  
Les Démantèlements D.F..... 84 500,00 \$  
150, Péguy, Laval (Québec) H7K 1A9

Axxys Construction ..... 228 889,00 \$  
9680, boulevard St-Laurent Montréal (Québec) H3L 2M9

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, Damphousse architecture + design d'octroyer le contrat à la firme 6739741 Canada inc. Gestion DMJ;

Attendu que le financement de ce projet provient de l'enveloppe d'investissement de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu les discussions des membres du comité relatif aux affaires matérielles et financières lors de leur rencontre du 27 juin 2016;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Dany Ouellet;

QUE le contrat pour les travaux d'extraction de l'amiante de l'isolation du vide sanitaire de l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins, à Thurso, soit octroyé à la firme 6739741 Canada inc.Gestion DMJ pour la somme de trente-six mille quatre cents dollars (36 400,00 \$) taxes exclues.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **COMITÉS RESTREINTS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES – NOMINATIONS**

### **RÉSOLUTION 140 (2015-2016)**

Attendu les termes de la résolution 20 (2015-2016) intitulée « Mandat octroyé et formation des comités restreints du Conseil des commissaires pour l'année scolaire 2015-2016 »;

Attendu l'élection de M. Sylvain Tremblay à titre de commissaire de la circonscription de Masson-Angers Ouest (10);

Attendu l'intérêt manifesté par M. Tremblay à l'effet de siéger auprès de certains comités restreints;

Il est proposé par madame la commissaire Anne-Marie-Arcand;

QUE monsieur Sylvain Tremblay soit nommé membre des comités suivants :

- comité de gouvernance et d'éthique ;
- comité relatif aux ressources éducatives ;
- comité relatif aux technologies de l'information et des communications.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



LEVÉE DE LA SÉANCE

**RÉSOLUTION 141 (2015-2016)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson;

QUE la séance soit levée.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 31 août 2016, à 20 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Il est 21 h 41.

**Éric Antoine,**  
Président du Conseil des commissaires

**Jasmin Bellavance,**  
Secrétaire général